

Siléas La proximité, pour un conseil renforcé

our faire face à la croissance de son activité, le cabinet Siléas a intégré un nouvel avocat, tout en s'ouvrant à une clientèle anglophone.

C'est pour être accessible et réactive pour ses clients qu'Emmanuelle Destaillats a décidé de lancer en 2016 son propre cabinet en droit du travail, de la Sécurité sociale et de la protection sociale.

« Après 15 ans dans de grandes structures, certaines

internationales, j'ai fait avec Siléas le pari de la proximité, et ce pari se révèle payant, indique Me Emmanuelle Destaillats. Les entreprises sont aujourd'hui à la recherche non seulement de compétences, mais aussi de la meilleure qualité de service, et de personnalisation de l'accompagnement. Car quand le dialoque



Emmanuelle Destaillats

est facilité par la confiance et la création d'une relation personnelle, tout devient plus simple et efficace. »

Un positionnement bien perçu, puisque l'activité de Siléas se développe dans toute la France et à l'international, auprès de PME comme de groupes de la grande distribution, de l'automobile et des services, notamment. Afin de garantir efficacité et proactivité à ses clients, un troisième avocat a donc rejoint l'équipe fin 2018.

Saisir les opportunités

La forte expertise de Siléas en relations collectives du travail permet à ses clients de saisir au mieux les opportunités. « Les ordonnances Macron proposent aux entreprises un véritable défi qui est de privilégier le conseil au contentieux, souligne Me Emmanuelle Destaillats. Nous les accompagnons donc dans cette voie, et également pour qu'elles se saisissent des nouveaux outils créés par ces ordonnances. Les accords d'entreprises, par exemple, leur permettent d'adapter par la négociation leur cadre conventionnel en matière de représentation du personnel, d'organisation du temps de travail, de rémunérations, etc. »

Face à cette évolution, l'expertise et la créativité de l'avocat sont plus déterminantes que jamais.

siléas

CONTACT

12 cours Xavier-Arnozan - 33000 Bordeaux Tél. +33 [0]5 33 89 51 00 contact@sileas-avocats.fr Blog à suivre : www.sileas-avocats.fr